

FRÉJUS



Paix et fraternité
POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE

N°106

RETOUR EN IMAGES • ÉVÉNEMENT
ACTUALITÉS • CONSEIL MUNICIPAL
SOCIAL • JEUNESSE • LOCALISME • INNOVATION
ENVIRONNEMENT • BRÈVES • DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE • AGENDA • ECAA • EXPRESSION

FRÉJUS LE MAGAZINE - JANVIER 2025

SOMMAIRE

4 - EN IMAGES

- Festivités de Noël
- Cérémonie du 21^e Régiment d'Infanterie de Marine
- 65^e anniversaire de la catastrophe du barrage de Malpasset
- Inauguration du stade intercommunal Louis-Hon
- Messe pour l'anniversaire de la disparition de Johnny Hallyday



6 - ÉVÉNEMENT

- Rencontre du Maire David Rachline avec le Pape François



7 - ACTUALITÉS

- Entretien avec le Maire David Rachline



10 - CONSEIL MUNICIPAL

- Conseil municipal du 26 novembre



12 - SOCIAL

- Lutte contre le harcèlement de rue : découvrez le dispositif "Angela"



13 - JEUNESSE

- Conseil Municipal des Jeunes
Une investiture pleine de promesses



14 - LOCALISME

- Manger local et de qualité au service des petits Fréjusiens



15 - INNOVATION

- Fréjus récompensée pour son innovation nautique : le désalinisateur



16 - ENVIRONNEMENT

- Des caméras nomades pour renforcer la lutte contre les dépôts sauvages

18 - BRÈVES

- Coup d'envoi pour le recensement
- Fréjus s'apprête à célébrer les Noces d'Or à la Villa Aurélienne
- La SASEL vous propose de nouvelles activités : le Tai Chi et la Self-défense

19 - DÉV. ÉCONOMIQUE

- Service bobinage : au cœur de la relation client

20 - AGENDA

- Programme du mois de janvier


22 - ECAA

- Pages de l'agglomération

26 - EXPRESSION

- Tribunes d'expression des élus minoritaires
- Tribune de la majorité municipale
- Cérémonies patriotiques
- Naissances et mariages

Retrouvez toute l'actualité sur nos réseaux :

-  www.ville-frejus.fr
-  Ville de Fréjus
-  VilleDeFrejus
-  villedefrejus
-  Fréjus TV
-  @villedefrejus

OÙ TROUVER FRÉJUS LE MAGAZINE ?

Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Fréjusiens. Il est téléchargeable et consultable sur le site internet de la Ville : www.ville-frejus.fr
Il est disponible dans tous les équipements publics et de quartier de la Ville (Hôtel de Ville, mairies annexes, médiathèque Villa-Marie, Théâtre Le Forum, Office de Tourisme, Point info de Saint-Aygulf, maisons de quartier, centres sociaux, équipements sportifs).

Si vous ne le recevez pas, contactez la Direction de la communication au 04 94 17 66 34.

Directeur de la publication : David RACHLINE - **Directrice de la communication :** Laurence RIBBE - **Impression :** Caractere Imprimeur - **Rédaction :** Sophie JEANROY, Eve LENGRONNE, Magdalena MAUCHANT, Valentine MORAN - **Mise en page :** Adrien JUSTER - **Photos :** Direction de la Communication de la ville de Fréjus, Christine DELVILLE, Ewa GROS, Sidney MONTEIRO, Service photo du Vatican - **Prochain numéro :** février 2025 - ISSN n°1630 - 8247 - *Fréjus, Le Magazine* est imprimé à 36 000 exemplaires. Sa périodicité est mensuelle, sauf durant l'été.

ÉDITO



“*Fraternité, solidarité, bienveillance: voilà les trois piliers sur lesquels je fonde mon action au service des Fréjusiens et je souhaite que chacun de vous embrasse ces valeurs*”

UNE ANNÉE RICHE EN AMBITIONS

En ce début d'année, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et réussite pour vous et vos proches. Cette année nouvelle porte en elle des promesses et je suis convaincu que 2025 sera pour Fréjus, riche en opportunités. La Promenade des Bains et le skatepark de la Base nature sont les prémices d'un véritable renouveau pour notre Ville. En parallèle, le cœur historique se transforme peu à peu, révélant sa beauté au travers de différentes places rénovées.

Dans un autre registre, les **travaux de mise hors d'eau de la Palud** ont démarré et se poursuivront sur plus de deux ans. Attendu depuis près de 15 ans, ce projet est un acte fort en vue de protéger la population et les commerces des conséquences des inondations.

Justement, lors de la traditionnelle **cérémonie des vœux** à la population qui se tiendra le **jeudi 23 janvier**, nous aurons l'occasion de faire un point sur les projets qui nous tiennent à cœur et d'évoquer ensemble les perspectives pour l'avenir. C'est toujours un moment privilégié de rencontre et de partage que j'affectionne particulièrement. Car ce qui donne du sens à mon action, c'est d'agir en faveur du cadre et de la qualité de vie des Fréjusiens.

Dans cette perspective, la **lutte contre les dépôts illégaux de déchets** est notre cheval de bataille, en témoigne la mise en place de la Brigade environnement, mais nous voulons aller plus loin, en installant des caméras nomades.

Parce que l'amélioration de notre cadre de vie est une priorité partagée, nous lançons en ce début d'année un **questionnaire sur la propreté**. Vos retours seront essentiels pour orienter nos actions et répondre au mieux à vos attentes. Je vous invite donc à participer à cette consultation citoyenne, disponible sur le site internet et « Fréjus l'Appli ».

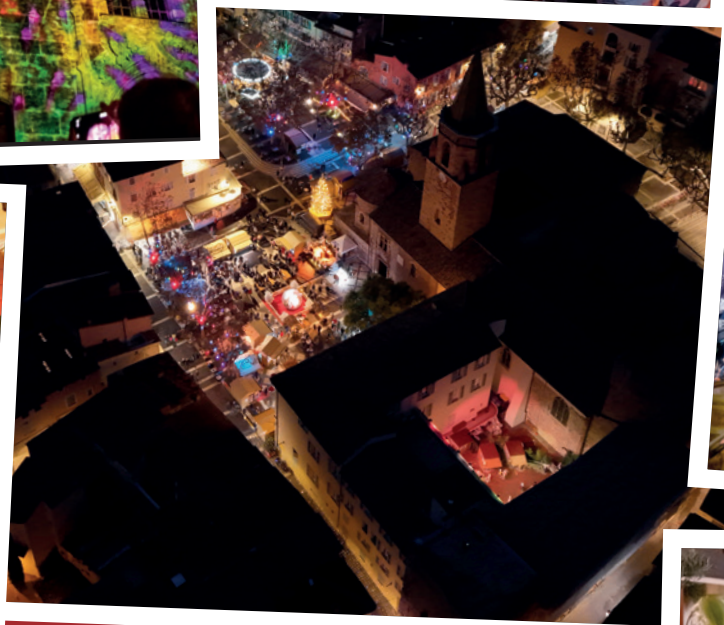
L'année 2024 s'est terminée sur une note exceptionnelle, celle de ma rencontre avec le Pape François qui a rappelé aux élus varois, accompagnés de Monseigneur Rey, que la politique et la religion avaient « des centres d'intérêt communs ». Fraternité, solidarité, bienveillance: voilà les trois piliers sur lesquels je fonde mon action au service des Fréjusiens et je souhaite que chacun de vous embrasse ces valeurs.

Ensemble, continuons à avancer, innover et construire un avenir à la hauteur de nos aspirations communes.

Bonne année 2025 à toutes et à tous.

David Rachline
Maire de Fréjus

Les festivités de Noël à Fréjus ont été marquées par une ambiance chaleureuse et festive. Marché de Noël avec près de 50 chalets dans le cœur historique, illuminations et animations ont rassemblé petits et grands. Les seniors ont bénéficié de leurs colis de Noël, remis par le Maire David Rachline. Rendez-vous en décembre 2025 pour de nouveaux moments de partage !



Le 21^e Régiment d'Infanterie de Marine a célébré son grand retour en ville par une cérémonie et un défilé.



Une cérémonie solennelle pour le 65^e anniversaire de la catastrophe du barrage de Malpasset.

Inauguration du stade intercommunal Louis-Hon en présence du Maire, David Rachline : ce site a été rénové pour répondre aux attentes de l'Étoile Football Club !



Une messe émouvante, organisée par le Club Desperados, s'est tenue en l'église Saint-Roch, à l'occasion de l'anniversaire de la disparition de Johnny Hallyday.

Le Festival Sacrée Musique vous a fait vivre des expériences musicales uniques, dans des lieux remarquables, tout le mois de décembre.



RENCONTRE DU MAIRE DAVID RACHLINE avec le Pape François



Le samedi 30 novembre dernier, le Maire David Rachline, accompagné de ses adjoints et conseillers départementaux, Sonia Lauvard et Christophe Chiocca, a rencontré le Pape François au Vatican. Un moment riche de sens à l'approche des fêtes de Noël et un honneur pour le Premier magistrat de Fréjus.

Invités par Monseigneur Dominique Rey, qui organise ce déplacement tous les deux ans, les élus varois étaient très touchés par cette initiative: « *c'est un temps spirituel pour prendre de la hauteur, au-delà des positionnements politiques* », indique l'évêque de Fréjus-Toulon.

UNE SOCIÉTÉ PLUS ATTENTIVE

Au cours de cette audience de deux heures, le souverain pontife a axé son intervention autour de deux axes principaux que sont la **jeunesse** et la **fin de vie**. Sur le premier point, il a exhorté les jeunes à sortir du monde virtuel pour s'impliquer dans le réel en vue d'être **attentifs aux autres**, car dans un monde où le narcissisme guette, le besoin de transcendance et de fraternité est manifeste. En effet, le Pape a insisté sur la nécessité de les sensibiliser dans des actions

concrètes, telles que des visites aux personnes âgées, en situation de handicap ou pauvres. Sur le second point, le Pape « *a rappelé son attachement à la protection de la vie jusqu'au bout, tout en se disant favorable à un recours plus ample aux soins palliatifs* », détaille Monseigneur Rey.

Enfin, le Pape François a souligné combien le Var est attaché à ses **racines spirituelles** (Sanctuaires Notre-Dame de Grâces à Cotignac et de la Sainte-Baume, Cathédrale Saint-Léonce, etc.) qui font partie de notre **culture provençale** et a invité les élus à puiser dedans. « *C'est ce dont nous avons besoin pour nourrir notre réflexion, notamment sur la construction du monde d'aujourd'hui. On a un héritage qui nous a été communiqué et au travers de cela, une sagesse et un art de vivre. Dans cette culture, il y a aussi la dimension méditerranéenne et le Pape est très sensible à cette dimension-là* », a souligné l'évêque.

Le successeur de Pierre a, en outre, rappelé que « *la religion et la politique avaient des centres d'intérêt communs et partagés* », le but étant d'accroître la fraternité humaine. Un beau dessein à poursuivre.

Pour clore l'audience, le Saint-Père a béni chaleureusement la délégation des élus et les a remerciés pour leur engagement au service du bien commun.

LE MOT DU MAIRE : DAVID RACHLINE

« *En tant que Maire et en tant qu'homme, rencontrer le Pape en audience privée au Vatican a été un immense honneur et une source de grande fierté.*

« *Échanger avec le Saint-Père, figure universelle de paix et de solidarité, m'a profondément inspiré dans ma mission quotidienne. Sa présence humble et bienveillante est un exemple puissant pour renforcer le dialogue et l'harmonie dans nos territoires. Cette rencontre, à l'initiative de Monseigneur Rey que je remercie profondément, restera un souvenir inoubliable, un rappel des valeurs fondamentales qui guident mon action pour le bien-être de tous.* »

ENTRETIEN AVEC LE MAIRE

David Rachline

2024 laisse place à 2025 avec le traditionnel rendez-vous entre le Maire, David Rachline, et votre magazine pour échanger sur le bilan de l'année écoulée, les réalisations en cours et les projets à venir, avec en point de mire la cérémonie des vœux à la population, le jeudi 23 janvier à 19h au Théâtre Le Forum.

Monsieur le Maire, quel bilan faites-vous de l'année 2024 qui vient de s'écouler ?

2024 fut riche, en émotions et en manifestations! Émotions d'abord avec la célébration du **50^e anniversaire de l'AMSLF** devant de nombreux Fréjusiens, bénévoles, sportifs, suiveurs et familles, qui plus est, l'année des Jeux olympiques organisés en France, durant lesquels deux Fréjusiens ont été médaillés d'or. Nous avons aussi rendu **hommage à la légende du rock, Johnny Hallyday**, en lui dédiant une statue et en donnant son nom à une place, avec une **inauguration qui a rassemblé des milliers de personnes** à Port-Fréjus. Du jamais-vu depuis la création du port. Ce fut **également l'anniversaire de mes 10 ans de mandat de Maire**, dixième année durant laquelle nous avons continué d'œuvrer pour l'ensemble des Fréjusiens.

Manifestations ensuite. Le **festival Zamna** venu s'installer à la Base nature, a rassemblé plus de 40 000 personnes en deux soirées, avec une clientèle internationale nouvelle, contribuant grandement à l'activité économique de notre territoire. Nous avons lancé les **conférences de Forum Iulii avec Christine Kelly et Michel Onfray**, qui ont tous deux conquis le public. D'autres personnalités tout aussi passionnantes seront d'ailleurs proposées cette année. Ces nouveautés s'ajoutent aux traditionnelles manifestations telles que la Bravade, Bazeilles, le défilé du 14 juillet ou encore le Roc d'Azur. **Fréjus n'est pas la première destination touristique du Var pour rien**, et elle le demeurera. Le 21^e RIMA ne s'y est pas trompé non plus en marquant son grand retour dans sa garnison avec un défilé exceptionnel au cœur de la ville pour célébrer ses troupes.



Réunion de quartier à Port-Fréjus.



Inauguration de la statue de Johnny Hallyday.

En matière de solidarité, nous avons organisé pour la première fois la **distribution des colis de Noël** à la Villa Aurélienne afin d'offrir une note plus chaleureuse à nos aînés. Dans le domaine de la jeunesse, le **conseil municipal des jeunes a été renouvelé** à l'occasion d'une cérémonie solennelle, en présence des parents. Ces jeunes sont l'avenir de notre commune et reçoivent à ce titre toute mon attention.

Enfin, l'année écoulée fut animée en matière de démocratie avec d'abord le **succès des réunions de quartier** et le travail conjoint réalisé avec les habitants, et ensuite avec les élections européennes et l'organisation très soudaine des élections législatives anticipées auxquelles les Fréjusiens ont massivement participé, octroyant toute sa légitimité au scrutin.

En 2025, quels aménagements verront le jour ?

Cette nouvelle année verra d'abord la **réalisation complète de la première partie de la Promenade des Bains à Fréjus avec le Boulevard d'Alger**. Cela correspond à la moitié du littoral à Fréjus-plage, ce qui permettra à tous les habitants de se faire une idée très concrète du résultat final. La requalification du bord de mer augmentera significativement l'attractivité de tout l'Est-Var pour plusieurs décennies grâce à un travail effectué main dans la main avec le Maire de Saint-Raphaël. Dans un autre domaine, **les travaux de mise hors d'eau de La Palud** ont débuté et se poursuivront durant 30 mois. Attendu depuis près de 15 ans, le projet initial a franchi toutes les complexités administratives françaises pour enfin être réalisé et bénéficier à l'ensemble de l'agglomération.

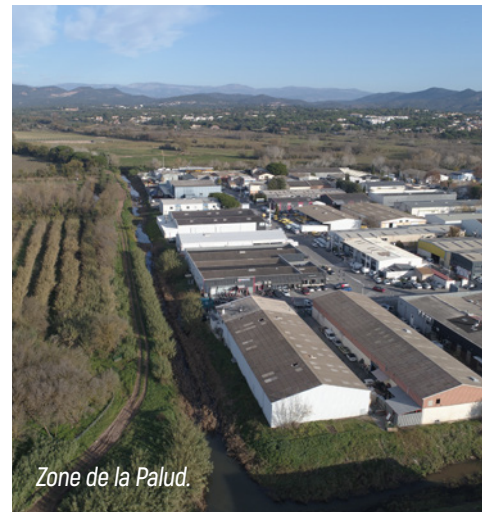
En parallèle de ces grands travaux, le **skatepark**, construit en lieu et place de l'ancienne structure vieillissante qui a été démolie, sera livré dans le courant du premier semestre 2025. Avec un investissement de 2,4 millions d'euros, cet équipement de 8 500 m² pourra accueillir des compétitions nationales et internationales et **sera l'un des plus grands et modernes de France**.



La Promenade des Bains (boulevard d'Alger) ©Agence Guillermin.



Visuel du futur skatepark
©Fest Architecture/Constructo Skatepark.



Zone de la Palud.

Monsieur le Maire, avez-vous un dernier mot à adresser à vos administrés ?

Je souhaite que Fréjus demeure solidaire, sécurisée, festive, rayonnante, attractive, familiale, sportive, respectueuse de l'environnement et qu'elle conserve son ambition pour, sans cesse, **améliorer son cadre de vie, et qu'ensemble, nous tracions les lignes d'un avenir qui nous ressemble.**



Renouvellement du CMJ.

Pouvez-vous partager avec nous un ou deux moments marquants de l'année qui vient de s'achever ?

L'inauguration du rond-point Charles N'Tchoréré, du nom de l'illustre capitaine, héros des deux guerres mondiales, symbole de l'engagement au service de la France, **en présence de sa famille et du Vice-président du Gabon** fut l'un des moments marquants. Une occasion exceptionnelle de réaffirmer la fierté de Fréjus d'être le berceau des Troupes coloniales.

La rencontre du Pape François en audience privée au Vatican a aussi été un de ces moments uniques, un immense honneur. En tant qu'homme et en tant que Maire, ressentir l'aura qui l'entoure sont un rappel aux valeurs fondamentales qui guident mon action pour le bien de tous.



Distribution des colis de Noël à la Villa Aurélienne.

Nous lancerons aussi cette année les **travaux d'extension de la salle municipale de la Tour de Mare**, les travaux de **création de la nouvelle salle municipale de Fréjus-plage** qui viendra, à terme, remplacer le Sextant. L'hôtel Bellevue situé dans le cœur historique va débiter sa mue afin de pouvoir rapatrier des services municipaux. **La place de La Poste du quartier Saint-Aygulf sera, elle, agrandie.**

Le cap des 10 années de mandat est passé, comment l'avez-vous vécu ?

Il est vrai que ce fut une année particulière et je l'ai vécue avec autant d'envie, d'énergie, de **passion et d'ambition pour Fréjus et les Fréjusiens**. J'ai reçu de nombreux messages de félicitations, de soutien, d'encouragements, de **nombreux moments d'échanges, et de partage** comme à l'occasion de la cérémonie des nouveaux arrivants où les néo-Fréjusiens m'expliquent combien ils sont fiers de venir vivre ici.

Je me souviens d'une dame rencontrée après la parution de la brochure revenant sur ces 10 ans d'évolution. Elle s'était étonnée auprès de moi qu'il y ait eu autant de réalisations en 10 ans, ce à quoi je lui avais répondu que subsistait en moi une part de frustration pour ne pas avoir fait davantage, ça l'a beaucoup amusée.



Réception des nouveaux arrivants à la Villa Aurélienne.

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL du 26 novembre



Le Conseil municipal s'est réuni le 26 novembre autour du Maire David Rachline, en vue de voter des délibérations structurantes pour la Ville : lutte contre les dépôts sauvages, projet d'agrandissement du cimetière de la Colle-de-Grune, extension du périmètre de l'opération « Refaites une beauté à votre façade », ou encore revalorisation du personnel des crèches.

LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS ILLÉGAUX DE DÉCHETS

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans la lutte contre les dépôts illégaux de déchets au travers de plusieurs actions, notamment :

- une **sensibilisation au tri** et à la propreté en Ville en partenariat avec le SMIDDEV
- l'adhésion de la commune à la charte nationale « une plage sans déchets plastiques » et à la charte régionale « zéro déchets plastiques en Méditerranée »
- la création d'une brigade environnement.

Aujourd'hui, la commune souhaite clairement montrer son engagement en installant des caméras nomades intelligentes dans les zones à risque afin

d'**identifier et sanctionner les auteurs de dépôts sauvages**, l'objectif étant de dissuader et de montrer que la commune est sensible à cette problématique.

En parallèle, pour acter son engagement dans ce domaine, la municipalité envisage de constituer un groupe de travail associant élus, services municipaux, société civile, etc.

De plus, un livret de lutte contre les dépôts sauvages définissant un programme de mesures avec des objectifs significatifs, a été constitué.

Le Conseil municipal a validé la constitution d'un groupe de travail pour la lutte contre les dépôts sauvages tout comme le livret, et a approuvé l'installation de caméras nomades.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

Engagée dans la protection animale et la gestion des chats errants depuis plusieurs années, la Ville poursuit sa collaboration avec la Fondation 30 millions d'Amis qui a accepté de prolonger son **soutien financier à la ville de Fréjus**, aux vétérinaires partenaires et aux trois associations locales qui s'engagent dans une démarche de régulation : Keopse 83, Protection Féline et Chats libres du Var Est.

En effet, un couple de chats non stérilisés peut théoriquement donner naissance à 20000 descendants en l'espace de quatre ans. Aussi, la stérilisation permet de stabiliser naturellement la population féline qui continue de jouer un rôle utile en régulant les populations de rats, souris, etc.

Cette action globale représente un coût financier d'environ 16000 €, la Ville participant à 50 % du montant prévisionnel des frais de stérilisation et d'identification des chats libres, soit 8000 €. Le Conseil municipal a approuvé les termes de la convention entre la Fondation 30 millions d'Amis et la ville de Fréjus.



Dominique Vandra, Conseillère municipale déléguée à la Protection animale.

DE NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SEIN DES GROUPES SCOLAIRES

Maîtriser les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) est en enjeu qui doit permettre de favoriser la réussite de tous les enfants dans le cadre scolaire. La Commune s'inscrit de façon significative dans une démarche favorisant l'usage de ces outils en vue de développer une culture numérique dans un cadre sûr, légal et éthique. Par conséquent, le Conseil municipal a approuvé les termes de la convention entre le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) et la ville de Fréjus.

DES FESTIVITÉS À FAIRE RÊVER

Première destination touristique du Var, Fréjus brille par son attractivité à de nombreux égards et les événements organisés tout au long de l'année y contribuent largement. Aussi, le Conseil municipal a voté le **calendrier 2025 des festivités** organisées par l'Office de Tourisme.

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE COLLE-DE-GRUNE

L'agrandissement du cimetière devient nécessaire et donnera la possibilité de créer des **concessions traditionnelles supplémentaires**. L'inhumation en concession traditionnelle reste toujours prisée par les familles, même si ces dernières ont de plus en plus recours à la crémation. Le projet d'extension consistera en la construction d'environ 258 concessions aménagées de type enfes (2 places ou 4 places), de cases de colombariums et se déroulera en cinq phases successives de travaux en fonction des besoins à venir. L'extension projetée se situe en bordure nord-ouest en lieu et place

de l'actuel parking communal du cimetière d'une superficie d'environ 1 300 m². Un nouveau parking serait alors aménagé en remplacement au niveau de l'espace engazonné à l'entrée sud-ouest du cimetière. Le Conseil municipal a approuvé le principe de l'agrandissement du cimetière selon l'avant-projet d'aménagement.

EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION DE RAVALEMENT DES FAÇADES DU CENTRE HISTORIQUE

Dans le cadre de l'opération « Refaites une beauté à votre façade », le Conseil municipal a voté le nouveau périmètre afin d'intégrer deux bâtiments aux numéros 12 et 34 donnant sur la place de la Porte d'Orée, ce qui permettra d'**embellir et de valoriser l'entrée Est du centre historique**.

VALORISER LE PERSONNEL DES CRÈCHES

Le secteur de l'accueil collectif de la petite enfance est marqué depuis quelques années par un déficit d'attractivité des métiers ainsi que des difficultés de recrutement. Pour y remédier, la Caisse Nationale des Allocations familiales (CNAF) a instauré un « bonus attractivité » pour les agents publics territoriaux qui exercent leurs fonctions au sein d'un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) financé par la Prestation de Service Unique (PSU). La somme est versée directement à la collectivité et en contrepartie, cette dernière s'engage à revaloriser de façon pérenne la rémunération des professionnels travaillant dans les EAJE, qu'ils soient contractuels ou titulaires, au



minimum à hauteur de 100 € nets mensuels pour un emploi à temps complet.

Le Conseil municipal a voté l'instauration, à compter du 1^{er} janvier 2025, une **augmentation pérenne de 100 € nets mensuels au bénéfice des professionnels de la petite enfance** qui exercent leurs fonctions au sein d'un EAJE.

PLUS DE MOYENS POUR LES ASSOCIATIONS

Le budget primitif de la commune n'étant voté qu'au mois de mars 2025 et afin de ne pas entraver le bon fonctionnement de certaines associations et notamment celles avec lesquelles des engagements contractuels existent, le Conseil municipal a voté une avance sur subvention à plusieurs d'entre elles: Amicale du Personnel Communal Fréjusien (10 000 €), AMSLF (450 000 €), Etoile Football Club Fréjus Saint-Raphaël (200 000 €), Fréjus Var Volley (250 000 €), Kéopse 83 (4 000 €), crèche Tartine et Nutella (50 000 €) et bien d'autres...

DÉNOMINATION DE VOIE, ROND-POINT CHRISTIAN TAGLIANO

Afin de saluer les 45 ans d'actions de Christian Tagliano en faveur de La Palud, le Conseil municipal a voté une délibération visant à débaptiser le rond-point André Citroën et le **dénommer « Christian Tagliano »**.

Ce dernier, ancien président de l'Association Syndicale de la Palud (ASL), a reçu en novembre la médaille de la Ville de la part du Maire David Rachline, en remerciement du travail accompli durant toutes ces années pour la défense des intérêts des entreprises installées dans cette zone d'activités.



LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT DE RUE : découvrez le dispositif "Angela"



La ville de Fréjus a mis en place le dispositif « Ici, demandez Angela » pour lutter contre le harcèlement de rue.

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la ville de Fréjus a lancé officiellement le **dispositif Angela**, qui permet de lutter contre le harcèlement de rue. Il offre la possibilité à toute personne se sentant suivie, victime d'agression ou en insécurité, de trouver de l'aide rapidement et discrètement dans un établissement ou un commerce.

Une opération à l'initiative du Maire David Rachline et de son adjointe déléguée à l'action sociale, Nassima Barkallah. La Maison d'Ailes de la ville de Fréjus, espace d'accueil pour les femmes qui a ouvert il y a près de deux ans, sera porteur de ce nouveau dispositif.

BESOIN D'AIDE ? ENTREZ ET DEMANDEZ « ANGELA » !

Les établissements partenaires, identifiables grâce au sticker « Angela » affiché sur leur vitrine, offrent un **refuge pour les personnes en situation de danger**. Il suffit d'entrer dans un lieu partenaire et de demander « Angela » pour recevoir l'aide des équipes formées, prêtes à intervenir.

« Grâce à cette initiative, nous avons l'assurance que, en cas de besoin, nous pouvons



rapidement proposer de l'aide tout en restant discrets », affirme Jérôme, commerçant du centre-ville. « Ce système de solidarité est essentiel pour garantir un environnement plus sûr et serein dans notre ville. »

DEVENEZ PARTENAIRES DU DISPOSITIF ANGELA !

Hôtels, bars, restaurants, tous les commerçants peuvent adhérer au dispositif en signant une charte d'engagement. Vous pourrez ensuite apposer le macaron **Ici Demandez Angela** en ayant connaissance des numéros utiles, des bons réflexes et de la marche à suivre pour accueillir une personne en situation de détresse ou en état de peur.

La ville de Fréjus encourage activement les commerces et autres lieux publics à rejoindre cette initiative de solidarité.

INFOS PRATIQUES

POUR REJOINDRE LE DISPOSITIF ANGELA :

La Maison d'Ailes
640, rue des Batteries
83600 Fréjus

☎ 06 61 80 86 36

✉ icidemandezangela@ville-frejus.fr



LE MOT DE L'ÉLUE :

NASSIMA BARKALLAH

Adjointe déléguée
à l'Action sociale

« Le lancement du dispositif "Angela" marque un pas important dans la lutte contre le harcèlement de rue. À Fréjus, nous mettons tout en œuvre pour garantir la sécurité et le bien-être de nos concitoyens. Ce système de solidarité permet d'offrir une aide discrète et rapide, grâce à l'engagement des commerçants et des acteurs locaux. C'est la raison pour laquelle je vous invite à prendre part à ce dispositif. Ensemble, créons une ville plus sûre pour tous. »



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Une investiture pleine de promesses



Le 22 novembre dernier, la Ville accueillait un événement marquant : l'investiture de son nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Dans la salle Riculphe, trente jeunes élus, collégiens et lycéens, ont pris leurs fonctions en présence du Maire David Rachline, des familles et de nombreux invités.

Une semaine avant la cérémonie d'installation, les élèves des trois collèges de la Ville: André Léotard, Les Chênes et Villeneuve, avaient voté le 14 novembre pour élire les représentants qui porteront leurs projets en séance plénière. Les bureaux de vote étaient tenus par des agents et élus de la Ville, l'occasion de découvrir pour ces futurs citoyens le déroulement d'un scrutin.

DONNER LA PAROLE À LA JEUNESSE

Ce moment solennel a débuté par le discours du Premier Magistrat, dans lequel il a souligné **l'importance de l'implication de la jeunesse dans la vie de la Cité**: « *un des objectifs du Conseil municipal des Jeunes est de développer la démocratie participative et la citoyenneté. En cela, il constitue une chance pour vous, d'améliorer le quotidien des habitants par la réalisation de projets concrets.* » Assurant les jeunes de son soutien, il a déclaré: « *avec votre élection, je suis heureux de*

constater à quel point la jeunesse fréjusienne veut s'impliquer pour le bien de la communauté, en créant un espace de dialogue et de partage d'idées. »

Les membres du CMJ, pour certains réélus, ont été officiellement présentés à l'assemblée par le Maire et Imane El Akkadi, adjointe déléguée à la Jeunesse, et chacun a reçu son écharpe tricolore, symbole de leur responsabilité et de leur attachement aux valeurs républicaines. Ce mandat de deux ans leur permettra de **s'investir dans la vie locale** et de mener à bien des projets variés: actions solidaires, initiatives culturelles, cérémonies patriotiques ou encore projets environnementaux.

Cette investiture marque le début d'une aventure passionnante, destinée à éveiller notamment une **conscience citoyenne**. Elle reflète la volonté de la municipalité de **placer la jeunesse au cœur de son action**. Fréjus est fière de ces collégiens et lycéens, prêts à œuvrer pour une ville encore plus dynamique et solidaire.



LE MOT DE L'ÉLUE :

Imane EL AKKADI

Adjointe déléguée à la Jeunesse

« *Le renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes montre l'attachement de la Ville à faire entendre la voix des jeunes dans la vie de la Cité. Ils incarnent l'avenir de Fréjus et nous avons besoin de leurs idées et de leur énergie pour donner corps à des projets destinés à servir la jeunesse fréjusienne. En cela, le CMJ est un outil précieux, mais c'est aussi une école de la citoyenneté. En participant activement à la vie de leur commune, ces jeunes développeront leur sens des responsabilités et feront preuve d'inventivité en vue d'offrir des opportunités d'épanouissement à leurs pairs.* »



ENGAGÉ

MANGER LOCAL ET DE QUALITÉ au service des petits Fréjusiens

Chaque année, la ville de Fréjus met tout en œuvre pour garantir à ses 4 800 enfants scolarisés des repas équilibrés, locaux et respectueux de l'environnement. En collaboration avec l'entreprise GARIG, la municipalité s'attache à promouvoir la qualité, le circuit court et la stabilité des prix.

PRIORITÉ À LA QUALITÉ ET À L'ÉQUILIBRE

À Fréjus, chaque repas – servi dans les écoles, les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et les crèches – est conçu avec soin pour répondre aux **besoins nutritionnels des enfants** tout en respectant les attentes des familles. La Ville confectionne près de 550 000 repas par an en appliquant des critères rigoureux : équilibre alimentaire, menus à quatre composantes et lutte contre le gaspillage alimentaire.

DES PRODUITS LOCAUX ET RESPONSABLES

Le choix du fournisseur, l'entreprise familiale GARIG, reflète la volonté de la municipalité de s'engager en faveur de l'économie locale et de l'environnement. Les repas incluent des **produits issus de circuits courts**, du bio et des ingrédients labellisés, permettant aux jeunes Fréjusiens de découvrir la richesse des saveurs locales. Cet ancrage dans le localisme traduit l'importance accordée aux filières responsables.



UN PRIX MAÎTRISÉ POUR LES FAMILLES

En dépit d'un contexte économique parfois complexe, la Ville maintient le prix du **repas scolaire à 2,60 €**, sans augmentation pour les familles. « *C'est un choix politique fort* », souligne Monsieur le Maire, « *parce que nous voulons permettre à tous nos enfants de bien manger, sans alourdir le budget des ménages.* »

UN PARTENARIAT POUR L'AVENIR

Au-delà des repas servis, cette démarche s'inscrit dans une vision durable de la restauration scolaire. La municipalité entend poursuivre sur cette voie en renforçant la sensibilisation des enfants au bien-manger et au respect de l'environnement dès le plus jeune âge.



LE MOT DU MAIRE : DAVID RACHLINE

« À Fréjus, nous croyons fermement que bien manger, c'est mieux apprendre et mieux grandir. Notre engagement en faveur de la qualité des repas scolaires est à la fois un acte de solidarité envers les familles et une démarche respectueuse de notre environnement. Je suis fier que notre partenariat avec GARIG nous permette de conjuguer ces valeurs essentielles avec une gestion responsable des finances publiques. Ensemble, continuons à faire de Fréjus une ville qui nourrit ses enfants avec ce qu'il y a de meilleur. »



FRÉJUS RÉCOMPENSÉE POUR son innovation nautique : le désalinisateur



Fréjus, station labellisée France Station Nautique depuis six ans, a décroché le prestigieux prix de l'innovation 2024 grâce à la mise en service de sa station de désalinisation.

Cette réalisation incarne l'engagement de la Ville pour un développement durable et la valorisation de son littoral, dans le cadre du label qui vise à promouvoir un nautisme responsable et innovant.



UNE INNOVATION TECHNIQUE AU SERVICE DU NAUTISME

Port-Fréjus, moteur des initiatives locales en matière de nautisme, s'est distingué cette année avec l'installation d'un désalinisateur. Cet équipement avant-gardiste, conçu pour transformer l'eau de mer en eau douce, illustre une solution concrète face aux défis environnementaux. En répondant aux besoins des plaisanciers et des usagers, tout en réduisant la pression sur les ressources naturelles, cette station positionne Fréjus comme un acteur clé dans l'adaptation aux enjeux climatiques.




« Nous sommes fiers que Port-Fréjus soit à l'avant-garde des solutions innovantes. Cette distinction confirme notre capacité à concilier innovation technologique et développement durable », déclare Gilles Longo, adjoint au Maire et Président de la Société Publique Locale de Ports Fréjus.



L'objectif de cette réalisation ne se limite pas à sa prouesse technologique. Elle s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration des infrastructures portuaires et du cadre de vie, renforçant ainsi l'attractivité et la compétitivité de la Ville sur le plan nautique.

UN LABEL PORTEUR DE DYNAMISME POUR FRÉJUS

Depuis son accession au label France Station Nautique, renouvelé avec succès en 2023 au niveau 3 étoiles, Fréjus n'a cessé de multiplier les initiatives pour valoriser son littoral et ses activités nautiques. Le label, qui regroupe des territoires engagés dans le développement d'un nautisme de qualité, a permis à Fréjus de :

-  Promouvoir son offre nautique variée, accessible à tous les publics.
-  Créer des synergies entre acteurs économiques, culturels et éducatifs.
-  Favoriser des retombées économiques et médiatiques notables.

La station a également piloté plusieurs projets phares en 2024, comme la fête de la mer et du nautisme, participé à des colloques nationaux et contribué aux réflexions sur les métiers de la mer.

« Ce label incarne une vision audacieuse pour préserver et valoriser notre littoral tout en répondant aux enjeux actuels », souligne Jean-Louis Barbier, Vice-président de la SPL Ports Fréjus.



UN CAP FIXÉ SUR 2025

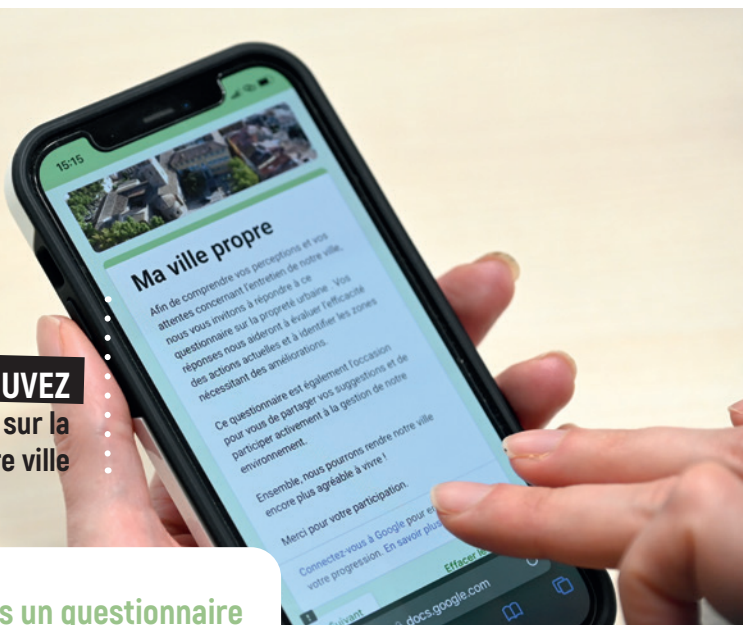
Avec cette distinction, Fréjus réaffirme son ambition d'atteindre le niveau 4 du label, le plus élevé, en 2025. En parallèle, la Ville prévoit d'organiser un mini-salon de la petite plaisance et de renforcer son rôle dans la transition écologique des activités nautiques.

Sous l'impulsion du Maire, David Rachline, et de son pôle mer et littoral, Fréjus se positionne comme un exemple d'innovation et de dynamisme au sein du réseau France Station Nautique. Une reconnaissance qui honore les efforts déployés pour conjuguer respect de l'environnement, excellence technique et attractivité territoriale.

ENSEMBLE, AGISSONS pour une ville plus propre



RETROUVEZ
le questionnaire sur la
propreté de votre ville



À travers un questionnaire mis à disposition des habitants, la Ville souhaite récolter vos réponses pour améliorer la propreté de nos espaces publics.

La propreté de notre ville, et plus particulièrement celle de nos quartiers, est une priorité pour la municipalité de Fréjus. En tant que Fréjusiens, nous avons tous un rôle à jouer dans l'entretien de notre environnement quotidien.

UN QUESTIONNAIRE EN LIGNE PARTICIPATIF

Dans le questionnaire que vous pourrez remplir grâce au QR code en haut de page, il vous est demandé d'évaluer la propreté dans votre quartier, de cocher les points d'amélioration ou encore de signaler si vous seriez intéressés pour participer à des initiatives locales. Questionnaire à retrouver ici : mavillepropre.ville-frejus.fr

UN CONSTAT SUR LA PROPRETÉ DES QUARTIERS

Les dépôts sauvages, bien qu'interdits, restent un problème récurrent dans certains secteurs. Ces comportements nuisent à l'image de notre ville et à la qualité de vie des habitants. En adoptant une **attitude responsable** et en respectant les règles de gestion des déchets, nous contribuons tous à préserver la beauté de Fréjus.

LA PROPRETÉ, UN ENJEU COLLECTIF

La municipalité se veut à l'écoute de vos suggestions pour améliorer l'environnement urbain et compte sur l'engagement de chacun pour relever ce défi. Merci à tous ceux qui prendront le temps de répondre au questionnaire et de partager leurs idées.

ENSEMBLE, AGISSONS POUR UNE VILLE PLUS PROPRE ET PLUS AGRÉABLE À VIVRE

BON À SAVOIR

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Il est nécessaire de prendre rendez-vous pour la collecte de vos encombrants. À défaut, votre encombrant est considéré comme un dépôt sauvage, et vous risquez d'être verbalisé. Retrouvez le calendrier de collecte des encombrants sur l'application Fréjus l'appli ou sur le site de la ville www.ville-frejus.fr

Pour les prises de rendez-vous : ☎ 0800 009 239 (numéro vert)



LE MOT DU MAIRE :
DAVID RACHLINE

« La propreté de notre ville est une priorité absolue. Chaque Fréjusien doit être acteur de son cadre de vie. Les dépôts sauvages nuisent à notre environnement et à l'image de notre commune. Grâce à la brigade environnement, qui veille au quotidien sur notre cadre de vie, nous renforçons la lutte contre les incivilités. Ensemble, nous pouvons préserver la beauté de Fréjus en respectant les règles et en faisant preuve de civisme. Je compte sur chacun d'entre vous pour faire de Fréjus une ville propre et agréable à vivre. »



DES CAMÉRAS NOMADES POUR renforcer la lutte contre les dépôts sauvages

Fréjus, ville engagée dans la protection de l'environnement, intensifie ses efforts pour lutter contre les dépôts sauvages et la pollution. La municipalité a déployé des caméras nomades, une nouveauté qui vient renforcer la brigade environnement de la ville.

Les dépôts illégaux de déchets représentent une problématique à Fréjus, comme dans de nombreuses villes du littoral. Depuis la mise en place de la brigade environnement sous l'impulsion du Maire David Rachline, la commune mène des **actions de repérage, de signalement et de traitement des infractions** liées à l'environnement. Ces initiatives visent à préserver la propreté des espaces publics.

UN OUTIL DE DISSUASION ET DE RÉPRESSION

L'arrivée des caméras nomades marque un tournant dans cette lutte. Ces caméras, installées dans les zones à risque, sont conçues pour détecter tout mouvement suspect et **filmer les auteurs d'infractions**. En seulement quelques semaines de déploiement, 16 procédures sont déjà en cours. Les images recueillies par les caméras sont analysées par les 9 agents assermentés de la brigade, qui sont en charge d'identifier et de verbaliser les contrevenants.



DES SANCTIONS RENFORCÉES POUR LES CONTREVENANTS

Le déploiement des caméras nomades s'inscrit dans une **volonté de dissuasion**. En rendant visibles les actions de surveillance, la ville souhaite faire passer un message fort : le respect de l'environnement est une priorité et sera désormais systématiquement sanctionné.

Les amendes peuvent aller de 135 € à 15 000 €, selon la gravité de l'infraction, contribuant ainsi à compenser les coûts d'enlèvement et de traitement des déchets.



de la société civile. Un **livret de lutte contre les dépôts sauvages** a également été élaboré, afin de définir un programme de mesures préventives et correctives.

Cette année, la commune de Fréjus compte poursuivre sur sa lancée en renforçant encore la sensibilisation des habitants et en augmentant le nombre de caméras nomades déployées.

UNE STRATÉGIE GLOBALE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

Cette nouvelle approche s'ajoute à une série d'actions déjà mises en place, telles que des **campagnes de sensibilisation**, ainsi qu'une **collaboration avec le Syndicat Mixte Développement Durable de l'Est Var** et l'**adhésion à des chartes nationales et régionales**.

UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE ET UNE ÉVALUATION CONTINUE

Pour garantir l'efficacité de cette démarche, la municipalité a créé un **groupe de travail** composé d'élus, de services municipaux et de représentants

EN CHIFFRES



- 580 sites de dépôts sauvages recensés par la brigade environnement en 2024
- 75 % des sites nettoyés dans les 15 jours suivant le signalement
- 340 infractions relevées, dont 320 verbalisations pénales et 20 procédures administratives
- 15 campagnes de sensibilisation réalisées, touchant 2 500 citoyens
- 660 réclamations traitées, avec un taux de résolution de 99 % dans les délais impartis.



COUP D'ENVOI POUR LE RECENSEMENT LE 16 JANVIER

59 331 Fréjusiens en 2022. Combien en 2025 ? La réponse interviendra à l'issue du prochain recensement rénové de la population organisé par la Commune et l'INSEE du 16 janvier au 22 février 2025, durant lequel 3 638 logements, tirés au sort par l'INSEE, seront recensés.



LES AGENTS RECENSEURS

- 1 Mme. **Corinne BASQUE-MARINO**
- 2 M. **Chrystopher BLOT**
- 3 M. **Ludovic DEFACHELLE**
- 4 Mme. **Déborah FERNANDEZ**
- 5 Mme. **Houria HACHON**
- 6 M. **Alexandre LEDUC**
- 7 M. **Stéphane LEFEBVRE**
- 8 Mme. **Pia LE FORESTIER**
- 9 M. **Jérôme ORLANDINI**
- 10 Mme. **Marie-Laure THOMAS**
- 11 Mme. **Anita VEILLY**

Cette enquête, qui détermine la population officielle de notre ville, permet de connaître et d'anticiper les besoins des administrés et ainsi d'adapter les politiques locales en matière de services publics, de logements, de transports...

Des chiffres du recensement découle également la participation de l'État au budget des communes, ainsi que le nombre de conseillers municipaux ou encore de pharmacies.

COMMENT CELA SE PASSE ?

Si vous faites partie, cette année, de l'échantillon tiré au sort, un agent recenseur, muni d'une carte officielle, se présentera à votre domicile afin de vous recenser.

Deux possibilités vous sont offertes, soit en remplissant le questionnaire papier remis par l'agent recenseur chargé de votre secteur ou en remplissant le questionnaire sur internet, à l'adresse suivante :

www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

FRÉJUS S'APPRÊTE À CÉLÉBRER LES NOCES D'OR À LA VILLA AURÉLIENNE



Chaque année, la Villa Aurélienne se transforme en un lieu enchanteur pour accueillir les Noces d'Or, un événement organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Fréjus. L'édition 2025 promet des moments mémorables les 15 et 16 mars prochains.

Jusqu'au 7 mars inclus, les Fréjusiens concernés sont chaleureusement invités à y participer en s'inscrivant pour prendre part à cette célébration émouvante. Les

documents requis sont le livret de famille, la carte d'identité, un justificatif de domicile, et une photo de mariage.

Les couples célébrant 50, 55, 60, 65, 70 et 75 ans de mariage en 2025 sont encouragés à inscrire leur histoire d'amour dans cet événement emblématique.

LA SASSEL VOUS PROPOSE DE NOUVELLES ACTIVITÉS : LE TAI CHI ET LA SELF-DÉFENSE

Le Tai Chi, art martial chinois connu pour ses mouvements lents et gracieux, offre une approche holistique pour améliorer la santé physique et mentale. Ouvert à partir de 16 ans, il aide à réduire le stress, améliorer l'équilibre et favoriser la relaxation.

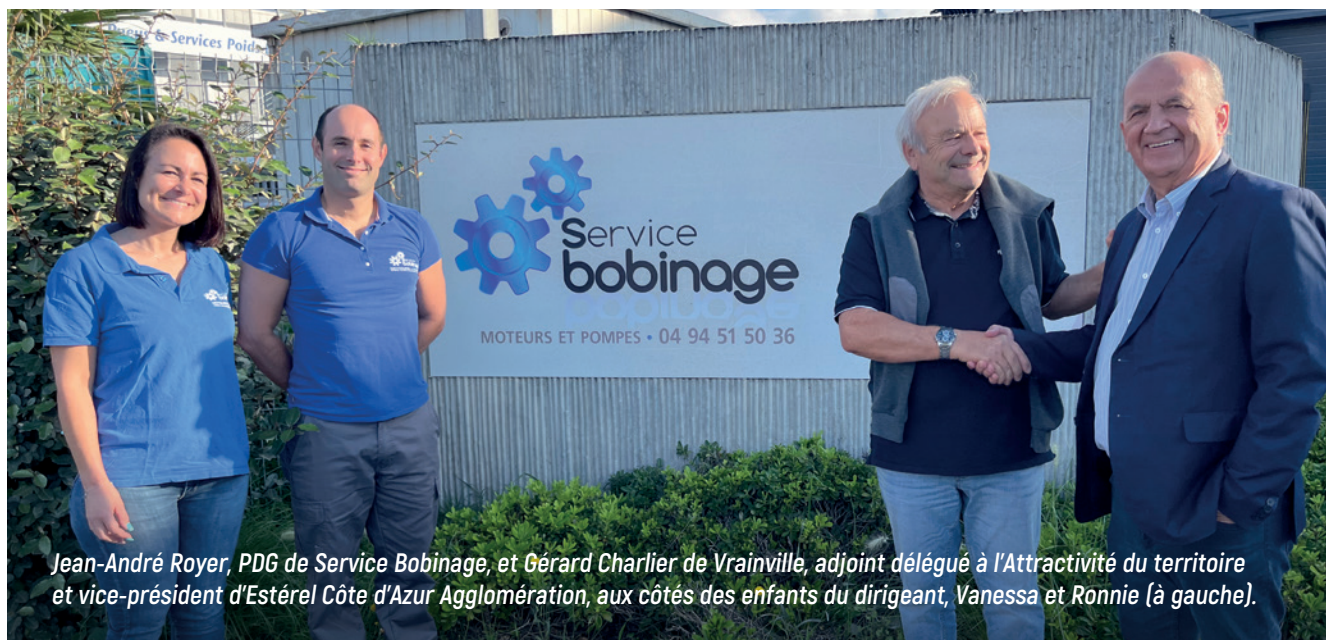
Parallèlement, le cours de Self-défense est conçu pour renforcer la confiance en soi et enseigner des techniques pratiques pour se protéger dans différentes situations. Ouverts à tous les adultes, ces cours sont dirigés par un instructeur certifié et expérimenté.



Contact :

☎ 04.94.97.40.06 ou ✉ contact@sasel.fr

SERVICE BOBINAGE : au cœur de la relation client



Jean-André Royer, PDG de Service Bobinage, et Gérard Charlier de Vrainville, adjoint délégué à l'Attractivité du territoire et vice-président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, aux côtés des enfants du dirigeant, Vanessa et Ronnie (à gauche).

Spécialisée dans les moteurs et les pompes, Service Bobinage est une société composée de cinq agences établies dans le Var, notamment au Capitou à Fréjus, et dans les Alpes-Maritimes qui diagnostique, dépanne, remplace et installe tout type de pompe et moteur électrique.

UNE ENTREPRISE HISTORIQUE

Reprise par Jean-André Royer en 1990, l'entreprise Service Bobinage propose la **réparation de pompes et moteurs** toutes marques en atelier, l'étude technique d'installations, le dépannage sur site et la maintenance d'équipements divers. « *J'ai récupéré la société d'Eugène Chiapella, créée en 1947 qui était située rue Aubenas, puis nous avons déménagé rue du Vignal jusqu'en 2012, dans le cœur historique de Fréjus. Entre-temps, j'ai racheté une société à Brignoles en 1993, une autre à Nice, une à Toulon et une au Cannet. J'ai fait de l'extension par récupération de clients* », déclare le dirigeant qui est venu s'installer dans le Sud sur proposition de Georges Chavanes, ex-ministre chargé du Commerce, de l'Artisanat et des Services et ex-PDG du Groupe Leroy-Somer.

Disposant d'un important stock, Service Bobinage peut approvisionner sa clientèle en moteurs électriques mais aussi en pompes

de relevage, de piscine, de forage, de chantier et en accessoires. Les moyens matériels de l'entreprise permettent de proposer des **services rapides et adaptés** aux besoins des particuliers et des professionnels.

« *Dans les Alpes-Maritimes et le Var, nous sommes l'entreprise la plus importante, la plus développée et celle qui a les moyens les plus qualifiés pour ce genre d'activités. Nous avons des camions équipés, on peut aller chercher des moteurs de 2/3 tonnes, et nous conduisons d'autres activités complémentaires: des tests moteurs avec machines spéciales, par exemple. Notre cœur de métier, c'est la prestation industrielle* », détaille Jean-André Royer.

En effet, l'équipe assure notamment des **opérations de maintenance par thermographie** et propose des analyses vibratoires

des équipements mais aussi des prestations de vente, d'entretien et de dépannage sur de nombreux produits: pompes, moteurs électriques, systèmes d'entraînement, ventilateurs, caissons de ventilation, compresseurs, variateurs, démarreurs, alternateurs, groupes électrogènes...

Service Bobinage travaille avec des **collectivités locales** mais aussi de grandes entreprises spécialisées dans l'assainissement ou le traitement de l'eau telles que Suez ou Veolia.

Forte de plus de 70 ans d'expérience et en plein essor, l'entreprise recherche en permanence des **électromécaniciens qualifiés**. Le dirigeant travaille avec des jeunes en alternance du lycée Galliéni mais aussi avec sa fille et son fils, à qui il transmet son savoir-faire.



➤ **ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

Les mardis 7 et 21 janvier et 4 février de 14h30 à 17h
Salle de la Chapelle en Mairie
Inscription ☎ 04 94 51 76 17

➤ **LA MUTUELLE COMMUNALE**

Permanences toute l'année les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h
71 rue Aristide Briand
☎ 06 41 37 24 15

➤ **SOPHROLOGIE**

Tous les lundis de 15h30 à 17h
Tarif : 30 euros/trimestre
Organisé par le CCAS
CCAS de Fréjus
Inscription ☎ 04 94 17 66 20

➤ **GYM DOUCE**

Tous les mercredis de 9h à 10h
Tarif : 20 euros/l'année
Organisé par le CCAS
Centre d'animation de Villeneuve
Inscription ☎ 04 94 17 66 20

➤ **YOGA**

Tous les jeudis de 15h à 16h
Tarif : 25 euros/trimestre
Organisé par le CCAS
Les Jardins d'Agrippa Villeneuve
Inscription ☎ 04 94 17 66 20

➤ **LOISIRS ET PARTÂGE**

Permanence tous les jeudis, de 8h à 11h30
Maison de quartier de la Tour de Mare - 65, Allée du Serpolet
☎ 07 83 77 81 01

➤ **FRÉJUS VOUS ACCUEILLE**

Permanence tous les mardis et jeudis, 9h-11h
(Sauf vacances scolaires)
Maison pour l'emploi, Base nature
1196, boulevard de la Mer
☎ 04 94 51 06 71
www.frejusva.org

➤ **SASEL**

- Thaï-Chi (+16 ans)
Lundi à 10h et mercredi à 18h
- Self défense (+18 ans)
Lundi à 11h et mercredi à 19h
Salle Auzereau
401 Bd Berlioz
☎ 04 94 97 40 06 ou
contact@sasel.fr
www.sasel.fr

➤ **ASSOCIATION VEGA AZUR**

- Cours d'auto-défense pour les plus de 60 ans.
Tous les vendredis, de 10h30 à 12h
Salle Le Tonneau, avenue de Provence
☎ 06 12 05 50 51

➤ **RÉSEAU SPORT SANTÉ**

- Gym entre filles, pour les jeunes femmes entre 15 et 20 ans
Tous les samedis de 14h à 16h30
176 rue Edmond Poupé, Fréjus
Gratuit
- Activité physique, pour les 16 - 25 ans
Tous les jeudis de 18h à 19h
Centre d'animation de Villeneuve
Gratuit
☎ 06 98 41 60 85

➤ **VISITES GUIDÉES**

Départs devant l'Office de Tourisme
- Fréjus : Ville Romaine
Les lundis et jeudis à 14h30
- Fréjus : L'Intégrale
Les mardis et vendredis à 14h30
- Barrage de Malpasset
Le vendredi à 9h30
- Crypte du Vivier Romain
Le mercredi à 14h30
- Villa Aurélienne
Les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois à 10h
Office de tourisme
☎ 04 94 51 83 83
www.frejus.fr

Le programme de cet agenda est donné à titre indicatif et est susceptible de modifications.

➤ **CONCOURS**

➤ **LA NOUVELLE EN MILLE MOTS - Si j'avais su...**

Envoi des textes avant le 31 janvier
Médiathèque Villa-Marie
☎ Renseignements : 04 94 51 01 89

➤ **EXPOSITIONS**

➤ **« L'HISTOIRE DES TROUPES DE MARINE » - Conservatoire de riches collections des 400 ans d'Histoire**

Art, sciences, techniques, matériel, traditions militaires et aventures humaines, entrée libre.
Du mardi au dimanche, de 10 h à 18h
Visites guidées et groupes sur RDV
Musée des Troupes de Marine
☎ Renseignements : 04 94 17 86 03

➤ **« UN BRIN DE...FORUM IULII ET LA MER »**

Jusqu'au 6 juin 2025, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30
Du mardi au samedi
Musée archéologique
☎ Renseignements : 04 94 52 15 78



DU 6 AU 12 JANVIER

➤ **VOLLEY BALL**

Fréjus Var Volley vs Tours
Ligue B masculine
Mardi 7 janvier à 20h
Halle Sainte-Croix
Billetterie : frejus-var-volley.com

➤ **OPÉRATION DESTOCKAGE**

Divers objets de la maison, jouets, outillages, livres... petits prix garantis
Organisée par Clarisse Environnement
Mercredi 8 janvier de 10h à 14h
Les Ateliers Clarisse Environnement,
1196 Bd de la Mer, 83600 Fréjus
☎ Renseignements : 04 94 51 05 29

➤ **ATELIER CRÉATIF**

« Des vœux à la carte »
Atelier scrapbooking, à partir de 6 ans
Mercredi 8 janvier à 14h30
Médiathèque Villa-Marie
Inscription en ligne
www.bm.esterel-mediatem.fr

➤ **3^E TOURNOI NATIONAL MASTERS - CARAMBOLE 3 BANDES**

Organisé par l'Académie de Billard St-Raphaël/Fréjus
Les 10, 11 et 12 janvier, entrée libre
90 impasse Thomas Edison, Fréjus
☎ Renseignements : 07 67 03 24 35
ou absrf@free.fr

➤ **PORTRAIT**

Spectacle de danse
Vendredi 10 janvier à 20h30
Théâtre le Forum
Réservations : theatreforum.fr

➤ **ATELIER D'ÉCRITURE**

Animé par Laura IAPADRE, autrice et nouvelliste
Samedi 11 janvier à 10h et à 14h30
Médiathèque Villa-Marie
☎ Renseignements : 04 94 51 01 89
ou www.bm.esterel-mediatem.fr

➤ **BASKET BALL**

Prénational AMSLF vs AS Rognac
Samedi 11 janvier à 20h
Salle des Chênes
☎ Renseignements : 04 94 53 08 52

➤ **TAEKWONDO**

Passage de grades PACA de l'AMSLF
Dimanche 12 janvier
Salle Jean Vilain
☎ Renseignements : 06 12 53 61 26

DU 13 AU 19 JANVIER

➤ **PAUSE PHILO**

« Le vertige de l'absolu »
Animée par Béatrice REISS et Jacques CARLE
Mardi 14 janvier à 18h, entrée libre
Médiathèque Villa-Marie



➤ **HEURE MUSICALE**

Audition pluridisciplinaire
Mardi 14 janvier à 18h30
École de musique Jacques-Melzer
☎ Renseignements : 04 94 53 68 48
ou au secrétariat de l'École de Musique



➤ **ATELIER DES P'TITS ARTISTES**

« Dorure sur coquillage », à partir de 6 ans, animé par L'Atelier de la Porte Dorée, affilié au Circuit des Métiers d'Art
Mercredi 15 janvier
Médiathèque Villa-Marie
Inscription en ligne :
www.bm.esterel-mediatem.fr

> CONFÉRENCE

Animée par Charles-Armand KLEIN sur Prosper Mérimée, auteur du roman « Prosper Mérimée, un monument du Sud »
Samedi 18 janvier à 14h30
Médiathèque Villa-Marie
Inscription en ligne : www.bm.esterel-mediatem.fr

> TENNIS DE TABLE

Interclubs Nationale 2/PNM
Samedi 18 janvier
Salle Sainte-Croix

> FORUM SANTÉ

Organisé par le CCAS de Fréjus
Samedi 18 janvier de 10h à 17h
Sur l'esplanade du Théâtre le Forum
☎ Renseignements : 04 94 17 66 00
ou ccas.polesocial@ville-frejus.fr



> FAME TV

Spectacle de cirque
Samedi 18 janvier à 20h30
Théâtre le Forum
Réservations : theatreleforum.fr

DU 20 AU 26 JANVIER

> FORMATION DES AIDANTS

France Alzheimer vous propose gratuitement des solutions !
Mardi 21 janvier de 14h à 17h
Centre Communal d'Action Sociale,
305 rue Aristide Briand
☎ Renseignements : 04 94 17 66 20

> CONFÉRENCE DU PATRIMOINE

« Le port romain de Fréjus, actualité de la recherche »
Animée par Pierre Excoffon, archéologue, directeur de l'Archéologie et du Patrimoine de Fréjus
Mardi 21 janvier à 18h
Villa Aurélienne

VOEUX À LA POPULATION

Le Maire, David Rachline, vous donne rendez-vous pour vous présenter ses vœux et vous faire découvrir les grands projets à venir.

Judi 23 janvier à 19h
Théâtre le Forum
83 boulevard de la Mer



> GISÈLE HALIMI, UNE FAROUCHE LIBERTÉ

Pièce de théâtre
Vendredi 24 janvier à 20h30
Théâtre le Forum
Réservations : theatreleforum.fr

> LA NUIT DE LA LECTURE

Si vous avez entre 7 et 77 ans, embarquez avec les Gardiens de la Culture pour (re)découvrir d'incroyables galaxies culturelles, avec la Cie Ecran Total Pour les plus petits, entre doudous et veilleses, un moment de douceur sous la voie lactée...
Samedi 25 janvier dès 17h30
Médiathèque Villa-Marie
Inscription en ligne : www.bm.esterel-mediatem.fr

> ESCRIME

Championnat régional artistique
Samedi 25 janvier
Gymnase Léotard

DU 27 JANVIER AU 2 FÉV.

> FORMATION DES AIDANTS

France Alzheimer vous propose gratuitement des solutions !
Mardi 28 janvier de 14h à 17h
Centre Communal d'Action Sociale,
305 rue Aristide Briand
☎ Renseignements : 04 94 17 66 20

> CONFÉRENCE

« Venise et le verre de type vénitien »
Organisée par l'Association Connaissance du Patrimoine
Mardi 28 janvier à 18h
Villa Aurélienne

> ATELIER DES P'TITS SCIENTIFIQUES

« Avec le vent », fabrication de cerfs-volants à partir de 6 ans
Mercredi 29 janvier
Médiathèque Villa-Marie
Inscription en ligne : www.bm.esterel-mediatem.fr

> LA PRINCESSE QUI N'AIMAIT PAS...

Spectacle jeune public
Mercredi 29 janvier à 10h et 15h
Théâtre le Forum
Réservations : theatreleforum.fr

> L'ÉROTISME DE VIVRE

Pièce de théâtre
Jeudi 30 janvier à 20h30
Théâtre le Forum
Réservations : theatreleforum.fr

> CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Commémoration du départ de 780 Marseillais (après la rafle du 1er février 1943) pour le camp de concentration de Sachsenhausen
Samedi 1^{er} février à 10h30
Gare de Fréjus

DU 3 AU 9 FÉVRIER

> FORMATIONS DES AIDANTS

France Alzheimer vous propose gratuitement des solutions !
Mardi 4 février de 14h à 17h
Centre Communal d'Action Sociale,
305 rue Aristide Briand
☎ Renseignements : 04 94 17 66 20



> À MOI !

Spectacle jeune public
Mercredi 5 février à 10h et 15h
Théâtre le Forum
Réservations : theatreleforum.fr

> HEURE MUSICALE

Musique ancienne, audition pluridisciplinaire
Mercredi 5 février à 18h30, entrée libre
École de musique Jacques-Melzer
☎ Renseignements : 04 94 53 68 48
ou au secrétariat de l'École de Musique

> CONFÉRENCE SHFR

« Paul Roux et le parler fréjusien »
Animée par Jean-Luc Dommonge
Jeudi 6 février à 18h, entrée libre
Villa Aurélienne

> DUB

Spectacle de danse
Vendredi 7 février à 20h30
Théâtre le Forum
Réservations : theatreleforum.fr



> COLLECTE DES ENCOMBRANTS FÉVRIER 2025

- └ Centre-ville et Villeneuve : lundi 3 février
- └ Fréjus-Plage et Port-Fréjus : mardi 4 février
- └ Caïs, Capitou, Madeleine, Gabelle : mercredi 5 février
- └ Saint-Jean de Cannes et Saint-Aygulf : jeudi 6 février
- └ Tour de Mare, Sainte-Brigitte et Valescure : vendredi 7 février

☎ Inscription au préalable au numéro suivant 0800 009 239, ou sur l'application Click and Tri (10 objets par inscription)
Pour plus d'informations : www.esterelcotedazur-agglo.fr

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

LES DÉCHETS DOIVENT ÊTRE SORTIS LA VEILLE DU JOUR DE COLLECTE

ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION AMÉLIORE VOTRE CADRE DE VIE

En menant divers projets de réaménagement, l'Agglomération s'engage à répondre aux besoins croissants de mobilité, de sécurité et de confort. Elle se met au service des communes et des habitants pour améliorer leur cadre de vie.

Fréjus

LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LA PALUD

Les travaux de protection de la Zone d'activités de la Palud à Fréjus débuteront cette année dans le cadre du Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI). Portée par l'Agglomération et suivie par le Syndicat Mixte de l'Argens, cette opération vise à protéger la zone contre les crues de l'Argens grâce à plusieurs aménagements.

- Une digue en terre au nord, supportant une route et un nouvel accès pour une évacuation plus rapide.
- Une digue en palplanches à l'ouest, reliée à la digue nord par un déversoir.
- Une station de pompage à la confluence de la petite Garonne et de la Vernède pour évacuer les eaux pluviales.
- Un système de surveillance automatique.

Ces aménagements protégeront la zone contre une crue équivalente à celle de juin 2010. L'achèvement des travaux est prévu pour la fin d'année, avec un budget total de 9 690 370 euros, incluant une enveloppe supplémentaire de 1,8 million d'euros du fonds vert.

Saint-Raphaël

LA CONSTRUCTION DE L'ÉCRÊTEUR DE CRUE DE L'ASPE TOUCHE À SA FIN

À Saint-Raphaël, le nouvel écrêteur de crue de l'Aspe s'apprête à entrer en fonction. Constitué d'un barrage en remblais de 190 m de long, 70 m de large et 15,5 m de hauteur, sa capacité de rétention sera de 186 000 m³, soit l'équivalent de 75 piscines olympiques. Entre fin novembre et fin décembre, c'est la géomembrane d'étanchéité qui a été posée sur le parement amont du barrage, étape cruciale et impressionnante nécessitant une logistique unique.

La construction sera achevée d'ici la fin du mois de janvier.

Fréjus - Puget sur Argens

TRACÉ ALTERNATIF À LA RDN7: UN CHANTIER STRUCTURANT

Sous l'impulsion de Frédéric Masquelier, un projet d'envergure est en cours de réalisation : la création d'un tracé alternatif à la RDN7, reliant les communes de Fréjus et Puget sur Argens. Ce chantier figure parmi les projets structurants majeurs de la mandature.

La RDN7, reliant Fréjus à Puget sur Argens, constitue l'axe routier le plus fréquenté de l'agglomération, avec un trafic quotidien de près de 50 000 véhicules. Ce projet vise à fluidifier la circulation et à améliorer la desserte des zones d'activités économiques de ces communes, tout en offrant une connexion continue entre la RD 100 et l'autoroute A8, sur un tronçon de près de quatre kilomètres. Ce tracé alternatif sera réalisé en cinq phases, pour un budget global de 19 millions d'euros, avec une finalisation prévue pour 2027.

Les travaux de la première section (tronçon 1), la route du Colombier à Fréjus, ont débuté en octobre dernier et se poursuivront jusqu'au 30 juin 2025. Ces travaux incluent :

- La création d'une voirie à double sens de circulation,
- La mise en place d'une voie partagée pour cycles et piétons,
- Divers travaux d'assainissement et d'eau potable.

Saint-Raphaël

UN ASCENSEUR TOUT NEUF POUR LA GARE SNCF

Depuis la fin d'année, un nouvel ascenseur est installé à l'extérieur de la gare SNCF de Saint-Raphaël. Il remplace l'ancien, inauguré en 2011 et sujet à des pannes répétées. L'Agglomération offre ainsi un équipement modernisé pour 1,5 million de voyageurs qui fréquentent la gare chaque année. Ce projet contribue également à renforcer les correspondances avec la gare routière, faisant de Saint-Raphaël et de l'Agglomération un point central du réseau de transport pour l'Est-Var.



L'écrêteur de crue de l'Aspe lors d'une des dernières phases de travaux : la pause de la géomembrane.

La déchèterie Puget sur Argens

MODERNISATION DE LA DÉCHÈTERIE

En novembre dernier, Estérel Côte d'Azur Agglomération a lancé sept mois de travaux pour moderniser la déchèterie de Puget sur Argens et offrir un service toujours plus optimisé.

- Nouvelles aires de dépôt : 3 supplémentaires, pour un total de 10
- Nouvelles installations : bassin pluvial, aire de lavage, 2^e pont bascule, et plus encore
- Améliorations des équipements : réfection des réseaux, pistes, éclairage, portails, etc.
- Création d'un espace supplémentaire pour les agents

La déchèterie restera ouverte durant les travaux, avec quelques fermetures ponctuelles. Le nombre de quais sera réduit de sept à cinq durant cette période, rendant les dépôts de gravats et de palmes de palmiers impossibles.

Saint-Raphaël

STADE LOUIS HON : DES TRAVAUX DE MODERNISATION RÉUSSIS !



© Estérel Côte d'Azur Agglomération - Christine Delville

Après quelques mois de travaux, le stade Louis Hon a fait peau neuve à la fin du mois de septembre dernier. Estérel Côte d'Azur Agglomération a mené à bien la rénovation de cette infrastructure emblématique pour répondre aux besoins de l'Étoile Football Club Fréjus Saint-Raphaël, et plus largement des sportifs et du public. Un investissement de 2,05 millions d'euros pour l'avenir de notre territoire et de nos sportifs!

- Nouvelle pelouse synthétique remplie en rafle de maïs
- Éclairage modernisé pour des performances optimales
- Réaménagement des vestiaires pour un meilleur confort des joueurs

Puget sur Argens

LE NOUVEAU GIRATOIRE DE VAUCOULEURS PRÉVU POUR 2025

Les travaux du nouveau giratoire de Vaucouleurs ont commencé à la sortie ouest de Puget sur Argens. Ce projet, mené par Estérel Côte d'Azur Agglomération, vise à améliorer la mobilité et la sécurité routière.

L'expansion urbaine avec plus de 1000 nouveaux logements autour de la RDN7 a intensifié la circulation, causant embouteillages et ralentissements. Le giratoire à quatre branches en construction sur la RDN7 vise à fluidifier le trafic, réduire les temps de trajet et sécuriser les voies piétonnes et cyclables. Les principaux objectifs incluent la sécurité des usagers, l'optimisation de la circulation et la valorisation du paysage environnant.

Roquebrune-sur-Argens

FRONT DE MER DES ISSAMBRES: DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS



© Romane Millich

En novembre dernier, Frédéric Masquelier, président de l'Agglomération, et Jean Cayron, maire de Roquebrune-sur-Argens, ont signé la maîtrise d'ouvrage de ce projet.

Estérel Côte d'Azur Agglomération et la Commune de Roquebrune-sur-Argens collaborent pour requalifier le Front de mer des Issambres, suivant le projet de la Promenade des Bains à Fréjus et Saint-Raphaël. En novembre, Frédéric Masquelier, président de l'Agglomération, et Jean Cayron, maire de Roquebrune-sur-Argens, ont signé la maîtrise d'ouvrage de ce projet.

Le projet, qui s'étend sur 1500 mètres, vise à améliorer le cadre de vie et l'attractivité touristique entre San Peïre et le pont de la Garonnette, inspiré par la promenade Beaumont. Les travaux incluront la modernisation des réseaux, la reconfiguration de la voirie, l'installation de mobilier urbain, la végétalisation et une meilleure accessibilité. Structuré en trois phases pour un budget de 6,27 millions d'euros HT, financé par l'Agglomération, le projet commencera par une tranche ferme (3,2 millions d'euros HT) entre la plage des Peïras et la place San Peïre (fin 2026 - fin 2027). Les tranches optionnelles (3,07 millions d'euros HT) couvriront les secteurs Est et Ouest, avec une réalisation décidée ultérieurement.

Solidarités

LES CANDIDATS À LA BOURSE PROJETS JEUNES SONT PASSÉS DEVANT LE JURY : 7 LAURÉATS POUR CETTE DEUXIÈME SESSION

En décembre dernier, les candidats de la deuxième session de la Bourse Projets Jeunes ont présenté leur projet devant le jury d'attribution.

Cette initiative d'Estérel Côte d'Azur Agglomération a pour objectif de soutenir les jeunes dans leurs ambitions créatives, sportives ou entrepreneuriales, renforçant ainsi le dynamisme et l'innovation sur le territoire.

Un fait marquant de cette deuxième édition : parmi les candidats, des collégiens, bien plus jeunes que lors de la première édition, ont démontré leur enthousiasme et leur motivation.

Parmi les projets présentés :

- Participation à des compétitions sportives de haut niveau (tennis, golf, moto, VTT)
- Création d'ateliers de jeux de société itinérants
- Production d'une pièce de théâtre
- Développement d'une application mobile

pour rapprocher stagiaires et entreprises

- Lutte contre le vol de trottinettes et vélos

Devant le jury, présidé par Hafida Rami, représentant le président de l'Agglomération Frédéric Masquelier, et composé de membres du Conseil communautaire, d'acteurs économiques locaux et de représentants de conseils municipaux des jeunes, chaque candidat a défendu avec passion l'importance de son projet.

Les résultats sont tombés quelques jours après : sept projets bénéficieront du soutien financier de l'Agglomération.

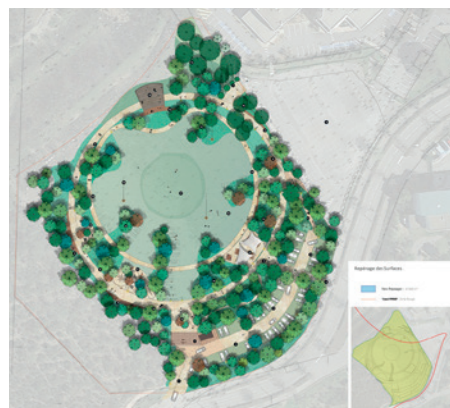
Pour les futurs porteurs de projets, la prochaine session sera annoncée très bientôt. À vos candidatures !



Les candidats de la deuxième session de la Bourse Projets Jeunes ont présenté leur projet devant le jury d'attribution le 4 décembre dernier.

Aménagements

LE FUTUR PARC PAYSAGER DU PETIT DÉFEND À SAINT-RAPHAËL S'APPELLERA « LE PARC DES ÉTOILES »



En septembre 2024, l'agglomération a lancé une consultation via une plateforme participative pour trouver un nom au futur Parc Paysager du Petit Défend à Saint-Raphaël. Les administrés ont pu choisir entre trois propositions : *Parc des Étoiles*, *Parc des Constellations* ou *Jardin de l'Univers*. Le nom *Parc des Étoiles* a été retenu !

Les travaux débuteront en février 2025, avec une ouverture prévue pour fin 2025. Ce parc, qui s'étendra sur plus d'un hectare, comprendra 49 places de parking pour faciliter l'accès au public.

Conçu en collaboration avec le club d'astronomie Copernic, qui organise Les nuits des étoiles à Saint-Raphaël et Fréjus, le parc offrira une vue panoramique sur le massif de l'Estérel ainsi qu'une plateforme d'observation pour l'installation de matériel astronomique lors des activités d'observation.



À VOS AGENDAS

DU 15 AU 30 MARS 2025, LES CINQ VILLES D'ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION CÉLÈBRENT LE CIRQUE SOUS TOUTES SES FORMES !

Acrobates, clowns, jongleurs, mimes et funambules seront au centre de toutes les attentions pendant deux semaines à travers plus de trente propositions pour tous les publics.

Le programme complet sera dévoilé début février 2025



Transports et mobilité

FOCUS SUR LES NAVETTES : PUGET SUR ARGENS ET ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

Un service de navette a été mis en place par Estérel Côte d'Azur Agglomération, fonctionnant toute l'année du lundi au samedi sur les communes intra-muros de Puget sur Argens et Roquebrune-sur-Argens

Itinéraire de la navette de Puget sur Argens:

EHPAD Henri Dunant, Collège Colette, Les Cistes, Centre Commercial, EHPAD Henri Dunant

- › Du lundi au vendredi : 8 allers / 6 retours, de 7h à 19h
- › Le samedi : 5 allers / 5 retours, de 10h à 18h30

En correspondance avec la ligne 4 pour rejoindre Roquebrune-sur-Argens, Fréjus, Saint-Raphaël ou Les Adrets de l'Estérel.

Itinéraire de la navette de Roquebrune-sur-Argens:

Le Bouvreuil, La Bouverie, le Village de Roquebrune-sur-Argens, Les Deux Collines

- › Du lundi au vendredi : 5 allers / 4 retours, de 7h à 17h
- › Le samedi : 5 allers / 5 retours, de 9h30 à 17h

Ces deux navettes sont en correspondance avec la ligne 4 pour rejoindre l'ensemble des villes du territoire et sont accessibles avec tous les titres de transport. Tarif : 1,50€, payable par CB à bord. Les horaires peuvent varier pendant les vacances scolaires.



+ D'INFOS :

esterelcotedazur-lebus.fr

Téléchargez l'application « Le Bus » pour connaître en temps réel la position des véhicules (App Store & Google Play).

Lutte contre les inondations

RETOUR SUR LE WEEK-END DES 26 ET 27 OCTOBRE 2024

Le week-end du 26 et 27 octobre, des pluies torrentielles ont provoqué de sévères inondations, entraînant de nombreux dégâts. L'Agglomération Estérel Côte d'Azur a redoublé d'efforts pour protéger les habitants. Les orages ont saturé tous les bassins versants, à l'exception de celui de l'Agay, avec des précipitations records atteignant 70 mm en une heure. Les infrastructures de rétention d'eau ont joué un rôle essentiel en limitant les dégâts, bien que les pluies aient fortement impacté Fréjus et Saint-Raphaël.



© Estérel Côte d'Azur Agglomération - Christine Deville

Les actions du PICS sont coordonnées via l'application CRIMSON.

Pour répondre rapidement, l'Agglomération a activé son Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) et coordonné les actions via l'application CRIMSON. Cette organisation a assuré un soutien continu aux communes touchées, renforcé par l'arrivée de 120 pompiers des départements voisins.

Les infrastructures de rétention d'eau du territoire ont été cruciales pour contenir les débordements et protéger les zones en aval. Les barrages de la Garonne, du Pédégal et de Valescure ont absorbé d'importants volumes d'eau, évitant des inondations encore plus dévastatrices. Le barrage du Peyron a retenu 48 000 m³ d'eau, soit l'équivalent de 19 piscines olympiques.

Au total, l'équivalent de 443 piscines olympiques a été retenu, grâce notamment au bassin de Vaulongue qui absorbe 11 piscines olympiques hors de la Garonne. Le futur bassin de l'Aspé, qui pourra retenir jusqu'à 86 000 m³ supplémentaires, ainsi que de nouvelles stations de pompage prévues en 2025 dans le quartier des Iscles, confirment l'engagement de l'Agglomération à renforcer les infrastructures de rétention et de drainage face à des conditions météorologiques de plus en plus imprévisibles.

TRIBUNE D'EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

GESTION CALAMITEUSE

Tous les ans depuis 2020, lors du budget primitif, David Rachline, pour impressionner les Fréjusiens, promet des investissements colossaux. Puis, à la fin de l'année, de nombreux investissements prévus sont reportés : 7,6 M d'études et de travaux en 2024.

Parmi les plus emblématiques, on peut citer :

- des travaux de Performance Energétique pour 1,5M€ alors que ces travaux sont urgents pour réduire la facture énergétique de la Ville ;
- des travaux pour le déménagement des Services Techniques pour 540 000€. David Rachline ne réussira pas à les installer dans leurs nouveaux locaux lors des 6 ans de son mandat !

Malgré les dénégations de David Rachline, la raison de ces reports est budgétaire. C'est dire dans quel état sont les finances de la Ville !

Et pourtant :

- les recettes liées à la fiscalité locale ont augmenté de 48M€ en cumulé depuis 2020 ;
- l'agglomération a donné 4,4M supplémentaires en 2024 (fonds de concours).

Malgré cela, la dette de la ville de Fréjus a augmenté de 10M€ de fin 2019 à fin 2024. Et ne croyez surtout pas David Rachline quand il vous dira que cela est dû à la COVID ou à l'augmentation du prix de l'énergie... Mais plutôt à une explosion de 40% des charges à caractère général : oui !

Richard Sert

CONSEIL MUNICIPAL 26 /XI

CM 56 questions

Si les questions suivantes ont donné lieu à des appréciations contradictoires

*Decision Modificative n-2au BP 2024

*Modification AP/CP modifiant l'étalement financier de programmes d'investissement

*Appel à projet pour la passation d'un bail à construction en vue de l'édification d'un complexe hotelier haut de gamme sur la BN,la Ville restant propriétaire du terrain

D'autres ont été favorablement accueillies

*Convention de partenariat avec la Fondation 30M d'amis

*Agrandissement du cimetière Colle de Grune

*Création bonus attractivité pour les personnels exerçant en crèche

*Extension de l'opération ravalement de façades en Centre Ville

*Engagement de la Ville dans la lutte contre les dépôts illégaux

Chers Frejusien(ne)s,je vous souhaite une bonne année empreinte de Santé, Solidarité,Sérénité

Bien à vous

Annie Soler

Annie SOLER

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS

2024 s'achève ; commence 2025.

Une nouvelle année que l'on espère plus apaisée que la précédente.

A chacune et chacun d'entre vous, je souhaite la santé, le bonheur familial et personnel ainsi que la réussite dans tous vos projets.

Pour notre Fréjus, je fais le vœu que nous préservions l'essentiel : notre culture, nos traditions bien sûr, mais aussi notre patrimoine et principalement la base nature.

Pourquoi est-elle menacée ?

Parce que le Maire vient de relancer son projet de construction d'un hôtel de luxe sur les terrains des services techniques.

Contre l'encaissement immédiat de 3 M €, il est prêt à brader notre héritage commun pour permettre à des intérêts privés d'occuper le site pour plus de 70 ans.

C'est selon lui une bonne idée pour développer l'économie de la ville...en 2020, il disait la même chose de l'aquarium géant : on connaît la fin.

Nous pensons pour notre part que ces terrains doivent servir à la construction d'un campus universitaire pour créer un nouvel éco système autour de l'enseignement supérieur dont notre territoire et nos enfants ont besoin.

Qui a raison ?

Nous croyons que c'est à vous Fréjusiens de dire ce que vous souhaitez au travers de l'élection municipale de 2026.

En attendant, exigez le gel des projets du Maire !

Pour que 2025 soit l'année de tous les espoirs et pas l'année de tous les dangers.

Emmanuel BONNEMAIN

Conseiller municipal d'opposition

Conseiller communautaire

49 rue Montgolfier FREJUS

contact@notreparticestfrejus.fr

Julien Poussin, Conseiller municipal d'opposition, n'a pas transmis son texte.

Laurence FRADJ, Conseillère municipale d'opposition, n'a pas transmis son texte.

Angélique FERNANDES, Conseillère municipale d'opposition, n'a pas transmis son texte.

TRIBUNE DU GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

2025 : LA CONSÉCRATION DE NOTRE AMBITION

L'année 2024 célébrant les 10 ans de mandat de notre Maire David Rachline s'achève dans l'apaisement et la sérénité des fêtes de fin d'année. Le magnifique lancement des festivités de Noël dans un centre historique bondé aura donné le ton de la trêve des confiseurs. La distribution des colis de Noël par le Maire aux plus anciens aura été, offerte de la solidarité.

Signature d'un partenariat pour faciliter l'accès au logement du personnel hospitalier, lancement du dispositif Angela en partenariat avec les commerçants pour aider les personnes en situation d'insécurité, cérémonie d'investiture du conseil municipal des jeunes, commémoration du 65e anniversaire de la catastrophe de Malpasset furent les derniers moments forts de l'année auxquels notre Maire a participé aux côtés des Fréjusiens.

Le retour du 21^e RIMa fut également un moment de célébration pour notre commune, à l'occasion d'un week-end où notre Maire était, lui, reçu en audience privée par le Pape François au Vatican. Un moment solennel unique, d'inspiration profonde, rappelant à

tous combien la recherche de l'harmonie et le bien-être de tous est importante. Ainsi débute 2025, empreinte de lumière.

La nouvelle année verra la réalisation du skate parc à la Base nature, l'un des plus grands et modernes de France ; l'aboutissement des travaux boulevard d'Alger, première partie de la Promenade des Bains à Fréjus, qui sera finie avant l'automne. Enfin, la mise hors d'eau, tant attendue de La Palud, se matérialisera dans les mois prochains avec une livraison d'ici 30 mois.

Chers Fréjusiens, l'ensemble des réalisations de 2025 vous seront présentées lors de la cérémonie des vœux du Maire à la population le jeudi 23 janvier à 19h au Théâtre Le Forum, à laquelle vous êtes tous conviés. Cette soirée sera celle du partage et de la confiance mutuelle renouvelée.

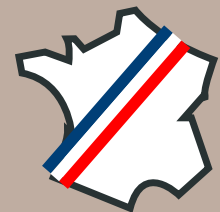
Mesdames, Messieurs, en attendant, la majorité municipale vous souhaite une belle et heureuse année !

Christophe CHIOCCA,
Président du groupe majoritaire
au conseil municipal de Fréjus

LES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

> **Commémoration du départ de 780 Marseillais pour le camp de concentration de Sachsenhausen**

Samedi 1^{er} février - 10h30
Gare de Fréjus



LES NAISSANCES

NOVEMBRE

FATTOUH Timothée - 05/11
SINISCHALCHI Gabriel - 06/11
PERONI Rose - 06/11
BAUDE Anaïs - 06/11
SCHOTT Lúcia - 08/11
RAMBOUR Mayron 09/11

KONE Ibrahim - 10/11
HADAD Lounes - 10/11
BULTEL Athéna - 12/11
ELLILI Mélina - 13/11
CHEPOTANOW Aël - 14/11
CANICIO Eloi - 14/11
DEFERT Coralie - 14/11
DAHMANE BOUALI Owais - 15/11

DUSSERRE Lana - 15/11
DETRE Maé - 17/11
BEN GHOLEM AMARI Joud - 19/11
LAY Lila - 21/11
BRUSQUES BOUTET Maël - 25/11
MECHERI Qayyim - 27/11
JRAD Sarah - 27/11
MAIRE ISNARD Elyo - 29/11



LES MARIAGES

NOVEMBRE

SPETZ Romain
et RIVIERE Sabine
09/11

MARTINEZ Didier
et SIBILLE Claire
09/11

VERGNES Lionel
et LEROY Carine
23/11

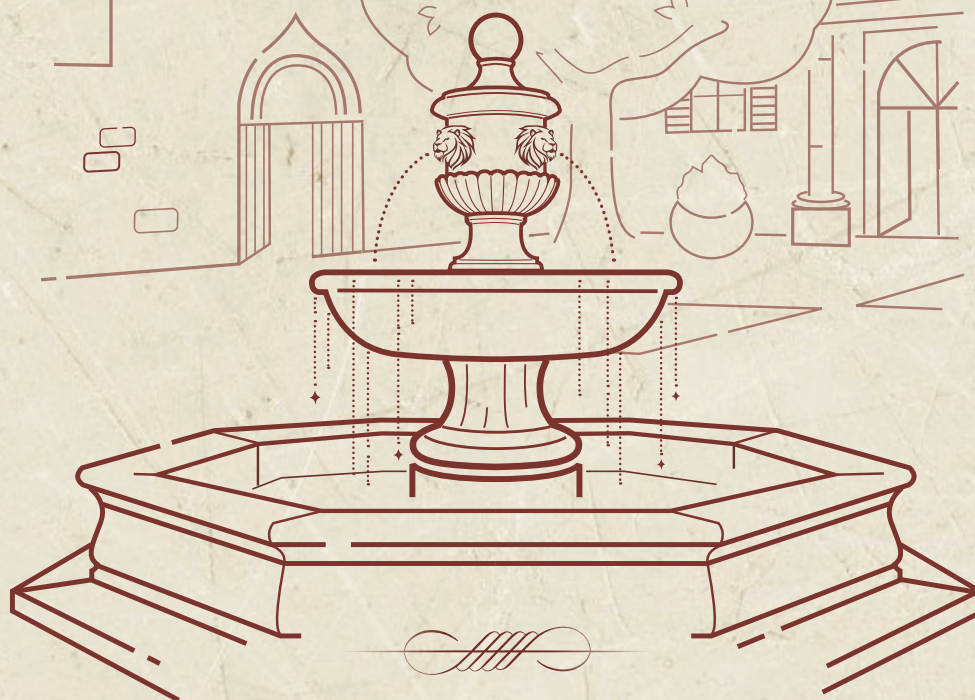


David Rachline

Maire de Fréjus

1^{er} Vice-Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération
Conseiller régional

et le Conseil Municipal



vous présentent leurs meilleurs Vœux

2025

et vous convie à la réception

jeudi 23 janvier - 19h
au Théâtre le Forum

